



LA TRINITE du M  NT

Mars 2025



Chers Montoises, chers Montois

Cette année, de nouvelles manifestations seront au programme. La fête du village autour de la fête de la musique, des feux de la saint Jean, sera l'occasion de passer de bons moments autour et avec les associations du village. Nous publierons le programme sur Panneau-Pocket prochainement, mais réservez dès maintenant la date : Samedi 28 juin. Depuis 2 ans, l'AACH organise une soirée pour le Beaujolais nouveau et la Saint Patrick. L'association des parents d'élèves est aussi très active avec des manifestations autour de Noël et après. Je vous invite tous à participer pour faire vivre nos associations et plus généralement La Trinité du Mont. Nous étions nombreux le 31 janvier pour les Vœux de la municipalité et j'espère également que vous participerez également en nombre à la rencontre organisée par la commission sociale pour la fête des mères, le mardi 27 mai. Nous aurons également la possibilité de nous retrouver le 8 mai prochain pour commémorer ensemble les 80 ans de la fin de la seconde guerre mondiale. Avec tout ce qui se passe autour de nous, en Ukraine, aux Etats-Unis, en Russie, il est primordial de profiter de ces instants de mémoire pour prendre conscience de l'importance d'être unis et d'avoir toujours à l'esprit que seule la paix reste la bonne solution.

Encore une fois, je souhaite insister sur la sécurité dans le village. Deux excès de très grande vitesse ont été récemment constatés par la police intercommunale. Je vous rappelle que tout le village est à 30km/h et que nous serons vigilants pour faire respecter la sécurité dans notre commune. Nous essayons de maintenir un cadre de vie agréable, mais sans votre participation, cela peut être vain. Il est important que nos enfants grandissent dans un cadre propice à leur épanouissement, avec une école vivante et des parents accompagnant leurs progrès. Il faut aussi que nos familles vivent dans des endroits calmes et en toute sécurité. Il est aussi primordial que chacun respecte les règles établies, dont quelques-unes sont rappelées dans ce bulletin. Que ce soit des arrêtés municipaux ou encore tout simplement le code de la route pour éviter de mettre en danger les habitants, jeunes et moins jeunes, à pieds, à vélo ou en voiture.

Un petit mot sur notre environnement politique. Les récentes discussions sur le budget de l'état indiquent clairement qu'il y aura des économies à faire et notamment des baisses des dotations pour les collectivités territoriales. Malgré ces prévisions moroses, nos finances sont en bonne santé et les principales dépenses jusqu'à la fin de notre mandature seront dirigées vers l'éclairage public, avec en premier lieu le remplacement des armoires de secteurs et des lampes par des LED. Le choix de restreindre les plages horaires a été difficile à prendre, mais les économies réalisées permettront la réalisation de ces travaux.

Je vais terminer ce message en souhaitant à nos jeunes toute la réussite dans les épreuves scolaires qui arrivent, et à tous un joli printemps, en espérant vous rencontrer dans toutes les manifestations et fêtes qui arrivent d'ici l'été.

Hugues DUFLO

Vie Municipale - Incivilités

Nous commencerons ce bulletin municipal pour évoquer une fois de plus les incivilités que la commune a subie durant ces derniers mois.

- Nous déplorons un accident de la circulation sur la rue Raymond HERVET, un automobiliste a percuté un candélabre (uniquement des dégats matériels). La police municipale a retrouvé son véhicule accidenté et non roulant le lendemain matin. Le conducteur a été contacté et un constat a pu être rédigé. Trois mois ont été nécessaires pour le traitement du dossier par les assurances avant de lancer les travaux de remplacement du candélabre. Après l'accord des assurances, un délai de deux mois pour la fourniture du mât est annoncé par le prestataire.



- Un autre automobiliste a percuté l'un des pots de fleur de la Mairie, celui-ci a été retrouvé le lendemain matin couché sur la route et éventré par le choc, cela reste un simple accident mais personne n'est venu se signaler.



- Les portes des vestiaires et de la salle FANY LECOURTOIS ont été forcées. Heureusement aucun vol n'a été déploré. Que cherchaient ces individus ? Uniquement forcer les portes à coups de pieds et dégrader ?

Vie Municipale

Comme chaque année, l'Association des Anciens Combattants et la municipalité invitent les Montois à commémorer l'armistice du 11 Novembre.

La cérémonie se déroule devant le monument aux morts se trouvant devant l'Eglise. Après les discours et le moment de recueillement, tout le monde se retrouve dans la salle polyvalente Bernard VARIN afin d'échanger autour d'un verre de l'amitié.

Cette année, des élèves de l'école accompagnés de leurs parents et de Madame la directrice sont venus grossir les rangs de cette commémoration. Une très bonne initiative que nous espérons voir croître à chaque commémoration.



Vie Municipale – CCAS

La commission sociale présidée par monsieur le Maire a organisé comme chaque année le repas des séniors. Pour animer cet après midi, un loto a été proposé aux convives. Les personnes ne pouvant pas assister au repas se sont vu remettre un panier garni.



Mission du Centre Communal d'Action Sociale

-La commission sociale a pour objectif d'intervenir, sur demande, sur des difficultés passagères que vous pouvez rencontrer. Ces difficultés, qu'elles soient d'ordres financières, alimentaires, énergétiques ou liées au logement seront étudiées en commission et une réponse vous sera apportée.

Agenda :

- Fête des Mères – **Mardi 27 MAI**
- Repas des Séniors âgés de plus de 65 ans - **Dimanche 12 OCTOBRE**

- Si dans votre entourage, vous avez connaissance d'une personne ayant des difficultés mais n'osant pas faire le premier pas, n'hésitez pas à nous contacter.

Vie Municipale – Etat Civil 2024

Naissances :

HOULE MAHI-MOUSSA Khelim
LAVERDINE Maëlle
LEVASSEUR Mira
DULONG Agathe
GILBERT Alya
BITEBIERE Timéo
ROLA Lara
LEGENTIL Maloé
BA GRANDIN Zakaya
BOUCHET Robin
GILLIS Xael

Mariages :

Jean Christophe GONFRAY et Valérie LEMONIER



Décès :

LECLERC Christophe
BA GRANDIN Zakaya



ATELIERS VILL' AGE (Réservé aux personnes âgées de plus de 60 ans)

Le premier atelier s'est déroulé le 5 février dans la salle polyvalente et les 10 participants ont pu découvrir la sophrologie en compagnie d'Aurore Duboc en tant qu'intervenante. Détente et lâcher prise étaient au rendez-vous.



Les prochains rendez-vous sont :

- 05 MARS • NUMÉRIQUE 1 Limité à 10 participants
- 02 AVRIL • NUMÉRIQUE 2
- 07 MAI • RÉFLEXOLOGIE DES MAINS Limité à 10 participants
- 04 JUIN • NATURE ET SENS Limité à 12 participants
- 19 JUIN • MÉMOIRE PAR LE CHANT
- 02 JUILL • YOGA DU RIRE

MAIRIE
RUE JULES CANTAIS



Toutes les séances sont complètes mais n'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés pour participer car nous pourrions vous inscrire sur liste d'attente en cas de désistement. Si la demande est importante, nous pourrions de nouveau programmer des ateliers pour une prochaine session.

Contactez Agnès Leblond au 02.35.38.03.93.

Par mail : compta-la-trinite-du-mont@orange.fr

Nous vous aidons dans vos démarches

Les démarches administratives sont de plus en plus nombreuses à se faire de manière « dématérialisées » sur Internet. Il est parfois difficile de s'y retrouver et de savoir à qui s'adresser pour accéder aux services proposés.

Nous vous proposons, le premier et le troisième Mercredi de chaque mois, une permanence de 13h30 à 17h00 afin de vous aider dans vos démarches ou de vous diriger vers les bons organismes.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès de Madame Agnès LEBLOND au 02.35.38.03.93

La fête du village :

Cette année 2025, la municipalité organise sa traditionnelle fête du village. L'après midi sera consacrée à la fête de la musique, animations, forum des associations, tombola et en soirée le FEU de la SAINT JEAN.

Une buvette, avec restauration sera proposée.

La Trinité du Mont

SAMEDI 28 JUIN

FÊTE DU VILLAGE

FETE DE LA MUSIQUE

- TOMBOLA 100% GAGNANTE
- ANIMATIONS POUR LES ENFANTS
- FORUM DES ASSOCIATIONS
- RESTAURATION

RESTAURATION ET BUVETTE

FEU DE LA SAINT JEAN

Réglementation sur les bruits :

RAPPEL

Il convient d'éviter d'être bruyant après 22 heures chez soi comme sur les lieux et places publiques afin de respecter la tranquillité d'autrui.



BRUITS de voisinage

**Tous responsables
Tous concernés**



**Choisir le bon moment,
c'est moins dérangeant.**

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'engins à moteur thermique ou électriques peuvent être réalisés uniquement :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Nettoyage des trottoirs :

RAPPEL

**J'entretiens
mon trottoir !**

**Merci pour votre participation
à l'effort collectif et citoyen**

« Chaque habitant doit maintenir son trottoir, son fossé et/ou caniveau en bon état de propreté, sur toute la longueur de son habitation »

Règlement sanitaire départemental

- ✓ Balayage
- ✓ Désherbage
- ✓ Démoussage
- ✓ Dénéigement



En toute saison, les propriétaires ou les locataires sont tenus de balayer, feuilles, fruits provenant des arbres, arbustes ou haies à proximité plus ou moins immédiate, sur les trottoirs jusqu'aux caniveaux en veillant à ne pas obstruer les regards et avaloirs d'eau pluviales. Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage; l'utilisation de produits phytosanitaires étant strictement interdit.

Ces règles sont applicables, au droit des façades ou clôtures des riverains :

- Pour les trottoirs
- S'il n'existe pas de trottoir, à un espace d'environ 1m20 de largeur.

Vie Municipale - Travaux

Ecole :

Suite à la réalisation de bancs de l'amitié réalisés l'année dernière pour l'école maternelle, les institutrices du primaire ont également demandé des bancs de l'amitié pour les plus grands.

Ces bancs ont été réalisés avec des palettes de récupération et ont pris place sous le préau de l'école.



Peinture de la classe de Madame Isabelle LECOINTRE CP - CE1 et d'une partie du couloir.



Les marquages dans la cour ont été refaits.

Des éclairages avec détection de présence et minuterie ont été mis en place sous le préau et au niveau du local pour sécuriser l'accès durant la période hivernale.





Remplacement des éclairages Néons.

Pour rappel, nous avons entrepris depuis l'Hiver dernier le remplacement des dalles néons par des éclairages LED dans l'ensemble Ecole, Mairie. Pour clôturer ce dossier, le remplacement des éclairages des cantines et de la classe des CM1 – CM2 a été réalisé. Pour information, le fait de changer de technologie d'éclairage a permis de diminuer de moitié la consommation d'électricité à l'Ecole.

Cimetière :

Le portail du cimetière a été réparé, et un système à ressort a été installé afin de garantir la fermeture de celui-ci.



Espace Sportif

Nous avons remplacé 2 jeux du parc enfants. Pour l'un d'un, la structure avait été endommagée par un usage non approprié et pour le second, il avait été démonté il y a déjà quelques années suite à une dégradation.

Le parc retrouve sa configuration d'origine composée de 5 jeux.



Nous rappelons que l'accès aux jeux est réservé aux enfants âgés de 8 ans maximum et sous la surveillance des parents. Les jeux ne sont pas conçus pour les adolescents.

Vie Municipale - Travaux



Lors d'épisodes neigeux, comme celui que nous avons subi le 21 Novembre dernier, il convient de rappeler aux Montois que le déneigement des rues du village est lié à l'intervention de 3 compétences différentes qui n'interviennent pas en même temps.

- **Le département** intervient sur la rue Raymond HERVET – Route départementale 34 de Lillebonne à Trouville-Alliquerville.

- **Caux Seine Agglo**, s'occupe des rues GUILBERT – CANTAIS –LEBAS et BRIQUETTERIE.

- **La commune** a donc en charge, le parking de l'Eglise, les rues DES MESANGES, DES TROENES, DES ECOLIERS, LUCIEN SIMON, LA RESERVE et les lotissements. Les rues de l'EGLISE et le CHEMIN DES BOIS ne peuvent être traitées que partiellement (largeur des rues pas assez importante pour la lame de déneigement – mais le salage est possible). Pour cette tâche, une convention avec la commune de la Frenaye a été créée. En contrepartie d'une participation à l'achat du matériel et d'un dédommagement des frais kilométriques, le déneigement et/ou le salage se font selon un circuit défini. Cette intervention se fait sur demande mais la commune de la Frenaye est prioritaire. Le déneigement de La FRENAYE s'effectue donc avant celui de La Trinité.

Tout est mis en place pour que les rues de la commune soient toutes déneigées, ne soyez donc pas surpris, si votre rue n'est pas traitée en même temps que les autres.

De plus des bacs à sable/sel sont mis à votre disposition et répartis sur l'ensemble de la commune.



Utilisation du Matériel de déneigement en coopération avec la Frenaye/20

RAPPEL : Si des véhicules stationnés empêchent le passage de l'engin équipé de sa lame, le déneigement ne peut pas être réalisé complètement.

Vie Municipale - Travaux



Décorations : Vous avez des idées, vous avez un peu de temps, vous êtes bricoleur, si vous souhaitez participer aux décorations du village ? Prenez contact à la mairie qui vous mettra en relation avec Christophe.

Vie Municipale - Ecole

Cela fait la deuxième année que le père Noël vient en personne rendre visite aux enfants de l'Ecole.



Après avoir salué les enfants depuis sa calèche, il a souhaité rencontrer les enfants un par un et leur remettre un cadeau.



L'après midi s'est clôturé avec un spectacle musical que les enfants, avec l'aide de leurs institutrices, avaient préparé. L'association des parents d'élèves a proposé ensuite un goûter.



Article écrit par les élèves de CM1/CM2 de l'école de La Trinité du Mont **10 Conseils pour économiser l'eau au quotidien**



Dans notre école, nous avons travaillé sur l'importance de préserver l'eau, une ressource précieuse et indispensable à la vie. Voici nos 10 conseils simples mais efficaces pour économiser l'eau au quotidien.



1. Fermez le robinet en vous brossant les dents

Laisser couler l'eau pendant que vous vous brossez les dents gaspille plusieurs litres d'eau. Pensez à fermer le robinet et à l'ouvrir seulement pour rincer votre bouche ou la brosse.

2. Prenez une douche plutôt qu'un bain

Une douche de 5 minutes consomme environ 60 litres d'eau, contre 150 litres pour un bain. En limitant aussi la durée de la douche, vous économiserez encore plus !

3. Réparez les fuites

Un robinet qui fuit peut gaspiller jusqu'à 120 litres d'eau par jour. Informez un adulte dès que vous remarquez une fuite pour la faire réparer rapidement.

4. Arrosez les plantes tôt le matin ou tard le soir

Arroser vos plantes ou le jardin en pleine journée fait évaporer une grande partie de l'eau. Préférez le matin ou le soir pour que vos plantes profitent pleinement de l'eau.

5. Récupérez l'eau de pluie

Installez un récupérateur d'eau de pluie pour arroser le jardin, nettoyer la terrasse ou laver la voiture. C'est une solution écologique et économique.

6. Utilisez un lave-vaisselle ou lavez à la main efficacement

Si vous avez un lave-vaisselle, attendez qu'il soit plein avant de le faire fonctionner. Si vous lavez à la main, remplissez un bac pour le lavage et un autre pour le rinçage au lieu de laisser l'eau couler.

7. Préférez les économies d'eau aux toilettes

Utilisez la chasse d'eau avec un mécanisme double (petit et grand débit) ou placez une bouteille pleine dans le réservoir pour réduire la consommation.

8. Ne jetez pas l'eau inutilement

L'eau utilisée pour rincer les légumes ou cuire des pâtes peut être réutilisée pour arroser vos plantes.

9. Expliquez ces gestes autour de vous

Parlez de l'importance d'économiser l'eau à vos amis et votre famille. Plus on est nombreux à agir, plus on économise de cette ressource précieuse.

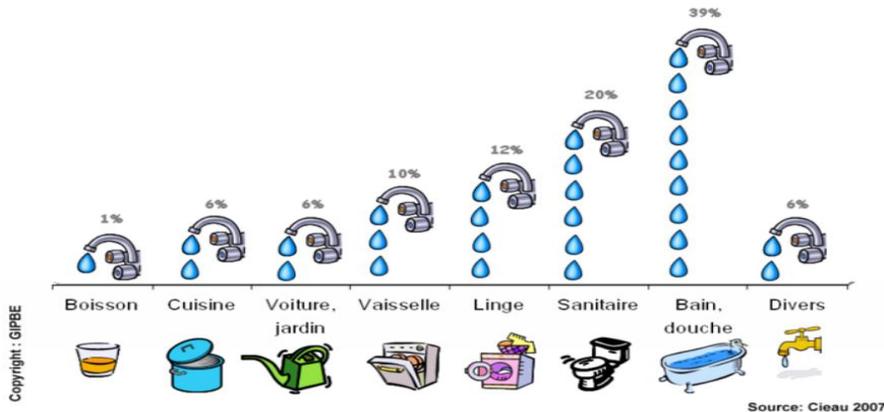
10. Soyez vigilants à chaque utilisation d'eau

À chaque fois que vous ouvrez un robinet, demandez-vous si c'est vraiment nécessaire. Adoptez une attitude responsable pour éviter tout gaspillage.

En appliquant ces conseils, nous pouvons tous faire une différence. Chaque goutte compte pour protéger l'environnement et préparer un avenir durable !



Répartition des consommations d'eau à la maison



Les élèves de CM1/CM2 de l'école de La Trinité du Mont

Article rédigé par les élèves de CM1/CM2 de l'école de La Trinité du Mont **Le hérisson, un allié à protéger dans nos jardins**

Un ami précieux pour nos jardins

Le hérisson est un petit mammifère que nous croisons parfois dans nos jardins. Avec son dos couvert de piquants et son museau curieux, il est non seulement mignon, mais aussi très utile. Il mange des insectes, des limaces, des escargots et même des petits serpents. C'est donc un excellent allié pour protéger vos plantes et votre potager naturellement.

Mais saviez-vous que le hérisson est une espèce protégée en France depuis 1981 ? Malheureusement, il est en danger à cause de nombreux problèmes liés aux activités humaines.



Les menaces qui pèsent sur le hérisson

1. Les routes : Chaque année, des milliers de hérissons sont écrasés par des voitures.

2. Les pesticides : Les produits chimiques empoisonnent les insectes qu'ils mangent, ce qui peut aussi les rendre malades.

3. Les déchets : Les hérissons peuvent rester coincés dans des boîtes ou des filets abandonnés.

4. Les feux de jardin : Ils adorent se cacher dans les tas de bois ou de feuilles, qui peuvent être brûlés sans qu'on les voie.

Que pouvons-nous faire pour les aider ?

Voici nos conseils pour protéger les hérissons :

• **Offrez-leur un abri** : Laissez un coin de votre jardin sauvage avec des feuilles, des branches ou des tas de bois.

• **Installez un point d'eau** : Une petite coupelle d'eau au sol leur fera plaisir, surtout en été. Attention, ne leur donnez jamais de lait, c'est toxique pour eux.

• **Vérifiez avant de tondre ou de brûler** : Regardez bien si un hérisson ne se cache pas dans un tas de feuilles ou sous des branches.

• **Ouvrez un passage** : Laissez un petit espace sous votre clôture pour qu'ils puissent se déplacer d'un jardin à l'autre.

• **Évitez les produits chimiques** : Les pesticides sont très dangereux pour eux et pour l'environnement en général.

Un animal discret mais courageux

Les hérissons sont des animaux nocturnes. La nuit, ils sortent pour chercher à manger et explorer leur territoire. Si vous avez la chance de croiser un hérisson, admirez-le de loin sans le déranger. S'il est en danger (blessé, malade ou immobile en plein jour), contactez une association spécialisée ou un vétérinaire.

Protégeons-les ensemble

Le hérisson est un symbole de biodiversité dans nos jardins. Chacun de nous peut agir pour l'aider à survivre. Si nous faisons tous un effort, nous pourrions éviter sa disparition.

« Chaque geste compte pour nos amis les hérissons. Protégeons-les pour qu'ils continuent à habiter nos jardins ! »

• Les élèves de CM1/CM2 de l'école de La Trinité du Mont



Message des élèves : Pourquoi ne pas fabriquer une "maison pour hérisson" en bois et la placer dans un coin tranquille de votre jardin ? Vous pourriez peut-être avoir un nouvel habitant !

La météo de La Trinité du Mont.

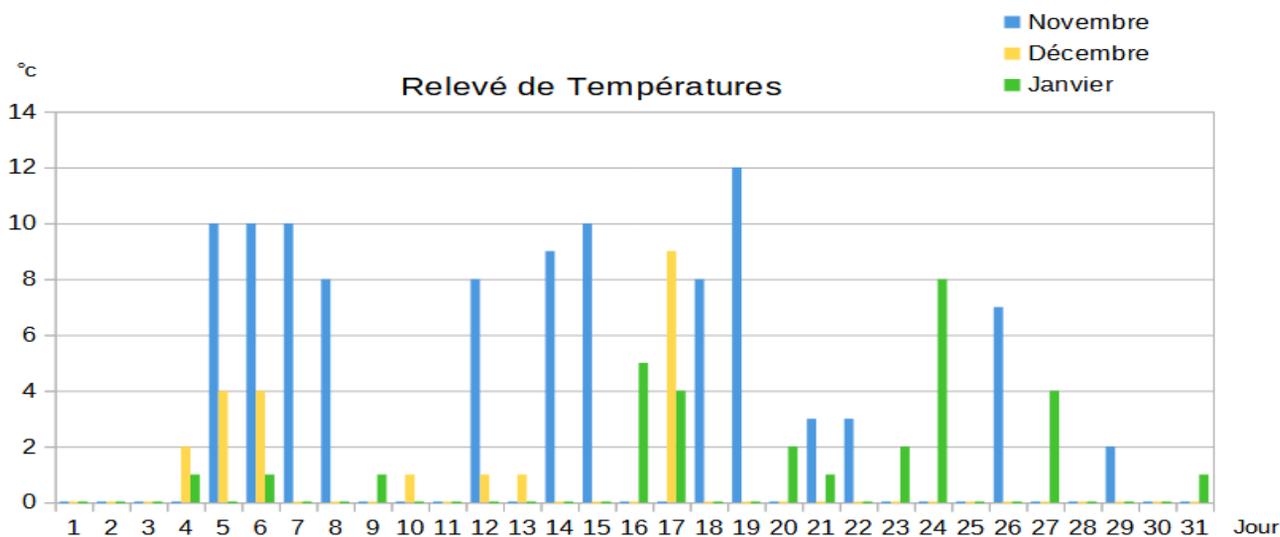
Depuis la rentrée, nous avons demandé aux élèves de l'école de relever les températures extérieures. Par la suite, suite à l'achat d'un pluviomètre et d'un anémomètre, les précipitations et les vitesses du vent vont être relevées également.

Le but de ces relevés : nous permettre de mesurer et de comparer au fil des années, à l'échelle de notre village, l'évolution des températures et des précipitations et ainsi constater que nous sommes également concernés par le changement climatique.

Les relevés ont débuté en novembre. Ci-dessous, le graphique de températures mesurées et le tableau récapitulatif des valeurs mini et Maxi relevées.

	Novembre	Décembre	Janvier
Mini (°c)	0	0	0
Maxi (°c)	12	9	8
Moyenne (°c)	7,1	2,4	1,9

Valeurs relevées les jours d'école (4 jours/semaine), à la même heure. La valeur moyenne est liée au nombre de relevés



AACH – Association Actions Caritatives et Humanitaires

Président : Christophe PATIN

Contact : christophe.patin@wanadoo.fr

 AACH:LA TRINITE DU MONT



La fin d'année a été très chargée pour les membres de l'AACH, en effet, la soirée Beaujolais qui s'est déroulée le Vendredi 22 Novembre a rencontré un vif succès avec un taux de réservation jamais atteint. Nous avons été contraints de refuser des convives.

Nous vous donnons rendez vous pour la Saint Patrick le Vendredi 14 Mars.



Une semaine après, dans le cadre du Week-end TELETHON, Roxanne a proposé aux enfants du village le « TELETHON des enfants ». La salle polyvalente était remplie de jeux de tous types (casse tête, réflexion, memory et même des jeux vidéo). Une nouvelle journée jeux, le TELETHON DES VACANCES a été organisée pendant les congés de Février. Celle-ci a rencontrée un vif succès.

Le dimanche 7 Décembre était organisé le vide grenier de Noël par Armelle. 23 exposants ont répondu présents et malgré la tempête nous avons enregistré 150 entrées.

Cette année, Roxanne vous a proposé la seconde édition des « Crèches de Noël », avec des animations chaque semaine (Chorale, Jeux enfants, Vin chaud).



Nos Associations (suite)

Et pour conclure, comme chaque année, nous avons organisé notre soirée de remises de dons. Cette année nous avons eu le plaisir d' accueillir Mr SALINAS, notre représentant de l'AFM TELETHON, venu remercier tous les adhérents et bénévoles de l'association.



Les Bénéficiaires ont reçu leur chèque

Cette année, le montant des dons reversé à l'AFM TELETHON est de 6300€ - Un record. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous soutiennent par leurs dons et leurs participations aux différentes organisations. Nous comptons tous sur votre fidélité pour cette nouvelle année.

En plus, nous avons décidé de parrainer cette année 3 associations qui ont reçu chacune 900€: - Vie et Espoir (Aides aux enfants atteints de Cancer), Château Joly (Maison d'enfants à Caractère Social) et la Petite Ferme aux Merveilles (Médiation par l'Animal)

En plus des ces aides, un don de 300€ a été versé à la Fondation de France pour venir en aide aux Mahorais suite à la catastrophe survenue sur l'archipel de Mayotte.

Manifestations 2025

La Trinité du Mont
A.A.C.H
Association Actions
Caritatives Humanitaires

VENDREDI 14 MARS	Soirée de la Saint Patrick		MARDI 8 AVRIL	Téléthon des Vacances	
SAMEDI 12 AVRIL	Balade en Famille		JEUDI 1 MAI	Vente de Muguet	
SAMEDI 14 JUN	Concours de Pétanque		SAMEDI 28 JUN	Fête de la Musique - Feu de la Saint Jean	
DIMANCHE 21 SEPTEMBRE	Rallye Moto		SAMEDI 27 SEPTEMBRE	Concours de Pétanque	
DIMANCHE 28 SEPTEMBRE	Randonnée Pédestre et VTT		VENDREDI 17 / 18 OCTOBRE	Fruits d'Automne	
VENDREDI 21 NOVEMBRE	Soirée Beaujolais		SAMEDI 29 NOVEMBRE 6/13/20 DECEMBRE	Les crèches de Noël	
SAMEDI 6 DECEMBRE	Téléthon des Enfants		DIMANCHE 7 DECEMBRE	Vide Grenier de Noël	

Vous retrouverez toutes les informations utiles grâce aux affichages, par les publications Panneau Pocket et sur AACH : La Trinité-du-Mont

Nos Associations (suite)

Le Club des joueurs acharnés

Responsable : Sylvie VASSE

Depuis la rentrée scolaire, les adhérents invitent les enfants de l'école à partager une après midi de jeux. Cet échange intergénérationnel est très apprécié des enfants et des adultes. Les prochains rendez vous vont concerner les enfants des classes des CP-CE1 et ensuite des enfants de la maternelle.



Le Tigre Blanc

Présidente : Catherine DELABARRE –

Pour tous renseignements : 06.18.85.44.93, Directement à la salle Varin le lundi à 18 h 30 (début du cours) ou 20 h00 (fin du cours)



Notre association "le Tigre Blanc" -association loi 1901- offre aux débutants comme aux plus anciens, la possibilité de découvrir ou d'approfondir la pratique du Tai Chi Chuan dans un cours qui associe un contenu de qualité, de la bienveillance et de la convivialité.

N'hésitez pas à franchir le seuil de la salle polyvalente pour une ou deux séances de découverte. Notre professeur, Chantal, sera heureuse de vous y accueillir, même en fin de saison.

Nos Associations (suite)

MONT SCRAP

Présidente : Céline BREDEL

L'association MONT SCRAP a été créée en 2008, et nous maintenons son activité depuis sa fondation. Certes, elle est un peu au ralenti depuis quelques temps, mais une des adhérentes, Marie-Claude, reste très active. Grâce à elle, les enfants hospitalisés à l'hôpital Monod reçoivent régulièrement des cartes lors de journées spéciales, anniversaire, pâques, Noël, ... Un peu de réconfort pour égayer leur hospitalisation.



AS Montoise

Président : Miguel BATISTA

Les athlètes de l'AS Montoise s'illustrent au championnat de France de cross ! Le dimanche 23 février les jeunes athlètes de l'AS Montoise se sont déplacés à Sin-le-Noble, dans le département du Nord, pour participer au championnat de France de cross organisé par la FSGT.

Nos jeunes se sont particulièrement illustrés en obtenant de très bons résultats. Ainsi, chez les minimes filles, Emma Desmarescaux et Flavie Vallée se sont respectivement classées à la quatrième et à la neuvième place.

Chez les cadets hommes, Enzo Cauvet se classe vingt-et-unième.

Dans la catégorie junior filles, Louise Vasse est devenue championne de France, Romane Tirel termine sur la seconde marche du podium et Clara Vallée termine à une très belle quatrième place. Les trois jeunes filles sont sacrées championnes de France par équipe.

Chez les juniors hommes, Hugo Desmarescaux termine à la troisième place en courant les 5,6 kilomètres en 21 minutes et 31 secondes.

Enfin, chez les seniors femmes, Nolwenn Triffault se classe à la sixième place de sa catégorie.

Un grand bravo à eux pour ces excellents résultats et à leur coach, Mourad Bettahar, qui a su les motiver et les préparer au mieux.

Comme l'an passé de nombreux athlètes du club vont se rendre dans le Loir-et-Cher, les 5 et 6 avril prochain, afin de participer à un week-end sportif autour du célèbre château de Cheverny. À l'image de la saison passée les athlètes vont participer à différentes courses allant du 5 kilomètres au marathon. L'occasion pour ces sportifs de se dépasser et d'atteindre les objectifs fixés au début de la saison. Gageons que chacune et chacun aura à cœur de faire mieux qu'en 2024. Le week-end s'annonce d'ores et déjà riche en émotions, en rires et en bonne humeur.



Inscription à l'école pour la rentrée 2025 -2026

Les inscriptions à l'école pour la prochaine rentrée scolaire sont possibles dès maintenant. Le formulaire est à retirer au secrétariat de la mairie. Prévoir le livret de famille, un justificatif de domicile et le carnet de santé de l'enfant.

Accueil Périscolaire



La municipalité vous propose un accueil périscolaire tous les jours d'école.

Horaires : Le Matin de 7h50 – 8h50
L'après midi 16H30 – 18H00

Règlement et renseignements au secrétariat de la Mairie.

Une liste des nourrices agréées est disponible en Mairie. Si vous souhaitez la consulter vous pouvez prendre contact avec le secrétariat.



Inscription à la cantine

N'oubliez pas d'inscrire vos enfants à la cantine. Les dossiers d'inscriptions seront distribués aux enfants courant du mois d'avril et seront à retourner à la mairie avant la fin d'année scolaire.

Incidents – Arbres tombés dans la côte du Mont :

Cet hiver, vous avez été nombreux, à être gênés par les arbres et branches tombés sur la D34 - Route du Mont. Nous sommes intervenus autant de fois que possible avec l'aide des Sapeurs pompiers de Lillebonne et les services techniques de La ville de Lillebonne.

Après les nombreuses plaintes et réclamations de la municipalité et de la police Inter communale, auprès des propriétaires des bois, des travaux d'élagages ont été réalisés. Mais à moins de tout raser, nous ne sommes pas à l'abri, qu'à nouveau des arbres se couchent sur la route. Nous vous rappelons qu'il faut être prudent dans la côte, que la vitesse est limitée à 70 km/h et que si vous êtes témoin d'une chute d'arbre, les services à contacter en priorité pour sécuriser la route sont :

- Mairie de Lillebonne : 02.32.84.50.50
- Les Sapeurs Pompiers





ABOIEMENTS

TAPAGES

BRUITS

PROBLÈMES
DE VOISINAGE

OCCUPATIONS DES HALLS
D'IMMEUBLES

**1 SEUL RÉFLEXE,
APPELÉZ LA PMI !
02 35 38 81 81**



POLICE MUNICIPALE INTERCOMMUNALE CAUX SEINE AGGLO
19 avenue Victor Hugo
76330 PORT-JEROME-SUR-SEINE



Opération tranquillité vacances

Vous allez bientôt partir en vacances ? La Police Municipale Intercommunale peut vous aider à sécuriser votre domicile pendant votre absence grâce à **l'opération tranquillité vacances (OTV)**. Des patrouilles de police passeront régulièrement aux abords de votre résidence pour s'assurer que tout va bien.

Vous pouvez bénéficier de ce service si vous vous absentez entre 7 jours et 2 mois. Au-delà de 2 mois, la PMI ne pourra pas intervenir : vous devrez alors faire appel à une société de gardiennage.

L'opération tranquillité vacances de la PMI est **gratuite** et vous est proposée **toute l'année**.

Pour en faire la demande, vous pouvez :

- appeler le 02 35 38 81 81
- envoyer un mail à l'adresse policeintercommunale@cauxseine.fr ;
- vous rendre directement au poste de Port-Jérôme-sur-Seine / Notre-Dame-de-Gravenchon



Amis sportifs, que vous soyez vététistes, trailers ou randonneurs, sachez que si vous vous trouvez confrontés à un chien menaçant se trouvant sur votre parcours, vous devez appeler la **PMI aussitôt** car elle ne peut intervenir qu'au moment des faits pour constater et verbaliser si nécessaire.

Destruction des nuisibles

Si vous constatez la présence de nid de guêpes ou de frelons et que vous souhaitez vous en débarrasser, voici une liste non exhaustive de prestataires agréés :

- TNBS traitement nuisibles bio services au 06.79.78.55.01
- Destruct guêpes au 06.42.68.49.02
- Destruction guêpes frelons 06.98.46.24.23
- Frelons and co 06.77.63.96.21

Une plateforme départementale

Vous suspectez la présence d'un nid ? N'intervenez pas seul et contactez le 02 77 64 57 76 ou contact@frelonasiatique76.fr. En passant par cette plateforme, le Département de la Seine-Maritime participe à hauteur de 30 % à la destruction du nid actif de frelons asiatiques avec un plafond maximum d'aide de 30 € par nid.

Bon à savoir : La commune participe également financièrement aux frais de destructions quel que soit le prestataire choisi.



Frelon asiatique
(taille réelle 3 cm)

Frelon commun
(jusqu'à 4 cm)



Vie Pratique – Tri sélectif



Les 3 classes de l'école primaire à l'occasion de la récolte du 12 Décembre

Le 12 Décembre 2024, Monsieur THOMAS de l'association Bouchons 276 est venu collecter les bouchons déposés depuis la rentrée des classes. Pour cette fois, le poids collecté était de 87 kg qui s'additionne au 110 kg récupérés au mois de juin. Un record pour la Trinité du Mont !!!!

Merci à tous les élèves et aux personnes qui nous déposent régulièrement les bouchons.



A l'école et au bureau



Produits de la salle de bain



Couvercles alimentaires



Produits d'Entretien

La collecte de bouchons c'est aussi tous les emballages vides de l'école et du bureau, les couvercles des produits de la salle de bain, les couvercles de produits alimentaires et aussi, ceux des produits d'entretien.

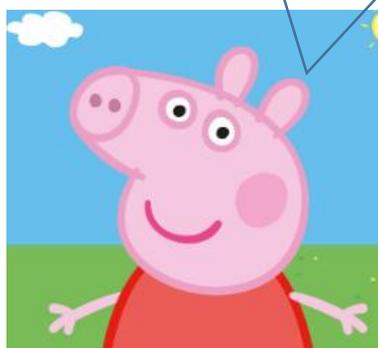
Vie Pratique – Tri Sélectif

La brigade du tri de l'école est très motivée :

en partenariat avec Les enseignantes, des bacs de tri ont été placés à l'entrée de l'école pour récolter :

- Les capsules TASSIMO,
- Les tubes de dentifrices,
- Les gourdes de compotes.

Pepa Pig récolte les tubes de dentifrices et les brosses à dents.



La Pat Patrouille se charge des capsules de TASSIMO



Les minions s'occupent des gourdes de compote.



La collecte de tous ces emballages est recyclée via la société TERRACYCLE.

Cantine – Solutions anti-gaspi :

Dans le cadre de notre volonté d'éviter le gaspillage alimentaire nous vous informons que depuis la rentrée de septembre les fruits, desserts et fromages en portions individuelles qui ne sont pas consommés sont donnés au secours populaire.

A noter également que depuis les vacances de la Toussaint, la municipalité ne fournit plus de serviettes papier et qu'il est demandé aux demi-pensionnaires d'apporter leur propre serviette afin de diminuer les déchets.

Afin de vous inciter à pratiquer le tri sélectif, Caux Seine Agglo met en place un système de fidélisation pour le tri du verre qui se pratique en apport volontaire.



Nous vous rappelons que lorsque les verres sont trop volumineux, ils doivent être déposés dans votre poubelle d'ordures ménagères. Cela est valable pour toute la Vaisselle.

Le tri du verre récompensé près de chez vous !

Le tri récompensé !
Cliiink® récompense le geste de tri par des bons d'achat chez vos commerçants. Grâce à l'application mobile (ou la carte Cliiink®), chaque fois que vous déposez du verre dans un conteneur de tri connecté, vous gagnez des points !

Comment ça marche ?

- 1 S'INSCRIRE**
Je télécharge l'application Cliiink® et je m'inscris.
- 2**
Je me connecte à un conteneur en Bluetooth.
- 3**
Chaque dépôt = 1 point. Les points sont crédités d'ici 24 à 48H.
- 4**
Je convertis mes points en bons d'achat sur l'appi.

Téléchargez l'application Cliiink®

Télécharger dans l'App Store | DISPONIBLE SUR Google Play

Plus d'infos : cauxseine.fr ou cliink.com

Ne pas jeter sur la voie publique.

L'objectif étant de valoriser les démarches éco-responsables de chacun tout en soutenant nos commerces locaux. Vous pouvez retrouver tous les partenaires sur achetersurcauxseine.fr.



- sur l'appli MyMobi 24h/24
- sur rezobus.fr 24h/24
- par téléphone au 02 27 08 00 12 de 9h à 12h et de 14h à 17h.



Caux Seine agglo propose un service de transport à la demande, pour voyager depuis votre bassin de vie vers la commune centre.

Bassins de vie ↔ Communes Centres

- ZONE 1 ↔ Fauville-en-Caux
- ZONE 2 ↔ Bolbec
- ZONE 3 ↔ Lillebonne et ND-de-Gravenchon
- ZONE 4 ↔ Caudebec-en-Caux



UN SERVICE SIMPLE, EN 3 ÉTAPES

Ce service ouvert à tous* fonctionne du lundi au samedi de 9h à 18h30, toute l'année, hors jours fériés.



1 JE M'INSCRIS

Uniquement par téléphone au 02 27 08 00 12 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.



2 JE RÉSERVE

Entre 1 mois et 1 heure à l'avance, en indiquant la date, le point de départ, le point d'arrivée, l'horaire de prise en charge et le nombre de personnes concernées :

- sur l'appli MyMobi 24h/24
- sur rezobus.fr 24h/24
- par téléphone au 02 27 08 00 12 de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Votre heure de prise en charge peut être modifiée de + ou -15 min et vous sera confirmée par mail, sms ou par notification via l'appli 2h avant.



3 JE VOYAGE

Rendez-vous à l'arrêt convenu 5 min avant l'horaire de départ. En cas de retard, le minibus n'est pas tenu de vous attendre.

Assurez-vous d'être en possession d'un titre de transport ou achetez un ticket au conducteur. Vous ne pouvez pas modifier votre trajet le jour même en vous adressant au conducteur.

Un imprévu ? J'annule ma réservation au plus tard 1 heure avant le voyage.



*voir page 20

DESSERTE DES PÔLES DE SERVICES



Il est également possible d'utiliser le service de transport à la demande pour se déplacer depuis l'une des communes de Caux Seine agglo*, en traversant les zones, vers l'un des pôles de services suivants :

H Hôpitaux

Lillebonne
Bolbec
Institution Médico-Sociale, Bolbec

E Pôle Emploi

Lillebonne

C Caisse d'Allocations Familiales

Bolbec

M Maisons France service

Rives-en-Seine
Terres-de-Caux

J Point-justice

Bolbec

M CLIC Mail'âges

Port-Jérôme-sur-Seine

M Maison des Compétences

Lillebonne

Soli'Seine

Port-Jérôme-sur-Seine



© Agence Photographie



Police Municipale Intercommunale

Port-Jérôme-sur-Seine



Caux Seine agglo

Lillebonne



© Marion Kemm



Centres aquatiques

Port-Jérôme-sur-Seine
Bolbec
Terres-de-Caux
Lillebonne
Rives-en-Seine



Médiathèques

Port-Jérôme-sur-Seine
Lillebonne
Rives-en-Seine
Bolbec



© Agence Photo



Conservatoires

Arelaune-en-Seine
Lillebonne
Port-Jérôme-sur-Seine



Abbaye du Valasse

Gruchet-le-Valasse



Musées

Juliobona, Lillebonne
MuséoSeine, Rives-en-Seine
Atelier-musée du Textile, Bolbec



© Marion Kemm

Rudologie

Jours de collecte des déchets :

Les poubelles sont ramassées le vendredi après midi dans le village haut, le lundi pour les habitants rue Fond Vallée

Un décalage d'une journée est effectué dans la semaine suite à un jour férié.

Merci de ne pas laisser vos poubelles plus de 2 jours sur la voie publique

- Piles usagées

devant la mairie se trouve un petit container pour les piles usagées.

Communications :

Installez l'application panneau Pocket !, vous serez informé par notifications sur votre portable des manifestations organisées, les informations pratiques de la commune. Vous êtes 479 à vous être déjà connectés sur panneau Pocket (dont 274 en tant que favori).

N'oubliez pas non plus , de consulter le site internet ainsi que la page Facebook de la commune.

La Trinité du Mont

Bienvenue Vie municipale Notre école Vie pratique Associations
Accueil du site : <http://www.latrinedumont.fr/>

Nouveau - Application Informations du Village

Recevez des notifications pour toutes les informations communiquées par la mairie

Sur ordinateur :
<https://app.panneaupocket.com/ville/1367973551-la-trinite-du-mont-76170>
Sur Téléphone, téléchargez l'application Panneau Pocket



Prochains rendez-vous

Ateliers village (gratuits) Sur inscription, pour les séniors de +60 ans au 02.35.38.03.93 - Le 5 février 2025 sophrologie, le 5 mars et 2 avril, numérique 1 et 2

Prochain conseil municipal le jeudi 27 mars 2025 18h

Nouveau

Paiement en ligne des factures de cantine et périscolaire
Allez sur le site www.tlpi.budget.goux.fr
Arrêtés municipaux consultables dans la rubrique Vie municipale
Site : **dernière mise à jour**
Cantine - menus mars et avril 2025

Sur le site vous pourrez y retrouver en autres :

- Les formulaires d'inscriptions à la cantine et à l'accueil périscolaire
- Les menus de la cantine
- Les principaux arrêtés municipaux
- Les informations liées aux associations



La Trinité du Mont

578 J'aime • 632 followers

Voir le tableau de bord Modifier Promouvoir

Horaires de la Mairie :

Horaires des permanences de la Mairie - Accueil du Public

Mardi de 10h - 12h / 16h – 18h

Jeudi de 10h - 12h / 16h – 18h

Samedi de 9h – 12h

Horaires de l'accueil Téléphonique au 02.35.38.03.93

Lundi – Mardi – Jeudi - Vendredi de 8h - 12h30

Lundi –Mercredi- Vendredi 13h30 – 17h30

Mardi – Jeudi 14h – 18h

Samedi de 9h – 12h

Mail : mairie-la-trinite-du-mont@wanadoo.fr

Site <http://latrinedumont.fr>

Panneau Pocket

Les informations et alertes de la Commune sont sur PanneauPocket

100% GRATUIT

100% ANONYME

SANS PUBLICITÉ

- 1 Téléchargez gratuitement l'application PanneauPocket sur votre store ou en flashant le QR Code
- 2 Recherchez ensuite sur PanneauPocket la commune, le code postal ou cliquez sur "recherchez autour de moi"
- 3 Cliquez sur le ❤️ pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications en temps réel

Accessible également sur ordinateur app.panneaupocket.com

Vie Pratique

Pour vous aider dans vos démarches administratives, France Services est à votre disposition :
France SERVICES – Caudebec en Caux, 5 rue de la Sainte Gertrude
A contacter au **02.32.70.43.80**

BIENVENUE

France services vous accueille
du lundi au jeudi de 9h00
à 12h00 et de 13h30 à 17h.
Le vendredi de 9h à 12h.



PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS



cauxseine.fr

France services est un service gratuit de Caux Seine agglo
MAISON DE L'INTERCOMMUNALITÉ
Allée du Catillon • BP 20062 • 76170 Lillebonne
Tél. 02 32 84 40 40 / Fax : 02 32 84 40 41



Espace Jean-Baptiste Denoville
5 rue de la Sainte Gertrude
Caudebec-en-Caux
76490 Rives-en-Seine

Tél. 02 32 70 43 80
Fax : 02 32 70 43 89
msap@cauxseine.fr



NOTRE MISSION

Vous rapprocher des services publics et vous accompagner dans vos démarches.



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES, EMPLOI, FORMATION
ACCÈS AU DROIT, VOLONTARIAT, INFORMATION JEUNESSE

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS



France services
Liberté
Égalité
Fraternité

LES MISSIONS

Les agents de France services assurent un accueil de 1^{er} niveau des organismes suivants :

Assurance maladie, Caf, Carsat, Finances publiques, Ministère de la justice et de l'intérieur, Msa, Pôle emploi :

- information d'ordre général
- orientation vers les bons interlocuteurs,
- impression des formulaires et explication pour la constitution,
- aide à l'utilisation de l'outil numérique pour accomplir vos démarches administratives en ligne,
- accompagnement dans la réalisation de la démarche.

Vous êtes acteur de vos démarches administratives !

LES PERMANENCES

Merci de prendre rendez-vous à l'accueil

NOS PARTENAIRES :

- **Avocat**
2^{ème} jeudi de chaque mois de 9h à 12h
- **CLAJ (Comité Local pour le Logement Autonome des jeunes)**
1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois de 14h à 17h
- **Conciliateur**
Deux matinées par mois
- **Déléguée défenseur des droits**
1^{er} mardi de chaque mois de 14h à 17h
- **EGEE (Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise)**
1^{er} lundi de chaque mois de 15h à 17h
- **Finances publiques**
Mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h
- **Médiation familiale - Trialogue**
1^{er} vendredi de chaque mois de 9h à 12h
- **Mission locale**
Trois journées par semaine

LES SERVICES

- **Un espace d'accueil** où l'agent vous donnera des premières informations, et/ou si nécessaire vous fixera un rendez-vous.
- **Un bureau « démarches en ligne »** pour réaliser vos démarches avec un agent de France services.
- **Une antenne numérique** équipée d'ordinateurs connectés à une imprimante / un scanner pour effectuer vos démarches en autonomie.
- **Un visio-accueil** pour être mis en relation, sur rendez-vous, avec certains de nos partenaires.
- **Un Point Information Jeunesse** permettant de se renseigner sur la connaissance des métiers, la recherche d'un contrat en alternance ou d'un emploi saisonnier, la mobilité internationale / européenne. L'informatrice jeunesse propose un accompagnement personnalisé.

AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE

C'est obligatoire pour un enfant mineur français qui voyage à l'étranger seul ou accompagné par l'un de ses parents

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359

CARTE D'IDENTITE et PASSEPORT

s'adresser n'importe où en France dans une mairie équipée du dispositif biométrique. La mairie de La Trinité du Mont n'en disposant pas, merci de prendre rendez vous auprès de la mairie de votre choix. Les plus proches étant Lillebonne et Bolbec

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R45668

CARTE GRISE

Toutes les demandes liées à la carte grise sont à faire sur le site ANTS

www.immatriculation.ants.gouv.fr

CHANGEMENT DE COORDONNEES POSTALES

pour déclarer vos nouvelles coordonnées simultanément auprès de plusieurs services de l'administration et de fournisseurs d'énergie

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193

COPIE INTEGRALE OU EXTRAIT DE L'ACTE DE DECES

A demander au service d'état civil de la mairie du lieu de décès de la personne en indiquant le nom et prénom du défunt, la date de son décès et en joignant une enveloppe timbrée à votre adresse si vous faites la demande par courrier OU SUR

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1444

COPIE INTEGRALE OU EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE

Seule la personne concernée par l'acte (majeure) ou son représentant légal, l'époux(se) ou le partenaire de PACS peut en faire la demande directement au service d'état civil de la mairie du lieu de naissance de la personne concernée avec une pièce d'identité et le livret de famille, soit par courrier en joignant la copie d'une pièce d'identité une enveloppe timbrée à l'adresse de l'intéressé OU SUR

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1406

DECLARATION DE NAISSANCE

A faire au service d'état civil de la mairie du lieu de naissance de l'enfant dans les 5 jours qui suivent le jour de l'accouchement en présentant (l'attestation de maternité, la déclaration de choix de nom si les parents font cette démarche, l'acte de reconnaissance si celui-ci a été établi avant la naissance sinon un justificatif de domicile de moins de 3 mois, la carte d'identité des parents, le livret de famille pour y inscrire l'enfant, si les parents en ont déjà un.

COPIE INTEGRALE OU EXTRAIT DE L'ACTE DE MARIAGE

Même démarche que pour celle de l'acte de Naissance mais à la mairie du lieu de mariage

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1432

DECLARATION DE DECES

La déclaration de décès doit être faite à la mairie du lieu de décès, dans les 24 heures qui suivent sa constatation. La personne qui déclare le décès doit se rendre en mairie avec :

- Sa pièce d'identité, le certificat de décès, tout document concernant l'identité du défunt (livret de famille, pièce d'identité ou acte de naissance par exemple)

DECLARATION DE NAISSANCE

A faire au service d'état civil de la mairie du lieu de naissance de l'enfant dans les 5 jours qui suivent le jour de l'accouchement en présentant (l'attestation de maternité, la déclaration de choix de nom si les parents font cette démarche, l'acte de reconnaissance si celui-ci a été établi avant la naissance sinon un justificatif de domicile de moins de 3 mois, la carte d'identité des parents, le livret de famille pour y inscrire l'enfant, si les parents en ont déjà un.

DEMANDE DE MEDAILLE DU TRAVAIL

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R574797

Diplôme à récupérer ensuite en mairie.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

Il est possible de s'inscrire toute l'année en se rendant à la mairie de son domicile avec une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile récent ou sur

www.service-public/particuliers/vosdroits/R16396

L'inscription est automatique pour le jeune de 18 ans qui a été recensé à 16 ans (sans déménagement depuis le recensement).

RECENSEMENT obligatoire à 16 ans

Démarche civique essentielle pour les jeunes Français, garçons et filles à effectuer dans les mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire. La mairie délivrera alors l'attestation de recensement qui sera demandée pour toute inscription à un examen, concours, permis de conduire.

PACTE CIVIL DE SOLIDARITE – PACS

Auprès d'un notaire ou du service d'état civil de la mairie de votre domicile commun afin de retirer le dossier.

Plus d'informations : www.service-public/particuliers/vosdroits/N144

LOGEMENTS.

La commune compte 3 lotissements avec des logements en location qui sont tous gérés par LOGEO SEINE.

- Connaître les disponibilités : www.logeo-seine.fr

- Pour déposer une demande, il faut s'inscrire sur le site LOGEO et y joindre cerfa N°14069*05 (Demande de logement social)

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R149

VIGNETTE CRIT'AIR

La vignette CRIT'AIR vous permettra de circuler dans les grandes agglomérations ou la réglementation ZFE à été mise en place (CRIT'AIR 1 OU 2). Elle doit être commandée en ligne, pour cela, vous munir de votre carte grise et d'un moyen de paiement, d'accéder au site, de remplir le formulaire, après validation du paiement, votre vignette vous sera envoyée par courrier :

www.certificat-air.gouv.fr/certificat/demande/fr/vehicules

Le saviez vous ?

Tous les mardis soir, à l'exception des mois de Juillet et Aout, de 18h à 19h, une permanence est assurée à la mairie. Les personnes qui le désirent peuvent prendre rendez-vous auprès du secrétariat pour rencontrer l'un des élus.



Numéros Utiles :

<i>Police Intercommunale:</i>	02.35.38.81.81
<i>Police / Gendarmerie :</i>	17
<i>SAMU :</i>	15
<i>Sapeurs Pompiers :</i>	18
<i>Enfance maltraitée :</i>	119
<i>Violences faites aux femmes :</i>	3919
<i>Gendarmerie :</i>	02.35.38.64.66
<i>Police Nationale :</i>	02.32.84.56.60 (Bolbec)
<i>Médecin de Garde 7/7 et 24/24 :</i>	02.32.73.32.33
<i>Pharmacie de Garde :</i>	3237



LA TRINITE du MONT

Directeur de la publication : Raymond FONTAINE

Rédacteurs / Mise en page : Christophe PATIN et Agnès LEBLOND

IPNS – Ne pas jeter sur la voie publique.